

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

## Leclanché fournit des mises à jour sur ses activités et sa situation financière

- *La Société a élaboré et négocié avec les différentes parties prenantes les conditions permettant d'assurer la continuité d'exploitation jusqu'en juin 2023*
- *En plus des négociations de fusion en cours entre Leclanché E-Mobility et la société d'acquisition à but spécial (SPAC) cotée en bourse aux Etats-Unis, la Société a entamé des discussions avec des acteurs clés de l'industrie et d'autres institutions financières afin de financer entièrement son plan prévisionnel à cinq ans*
- *Compte tenu des discussions en cours sur la fusion, la demande de dérogation de la Société de publier les comptes 2021 avant le 30 juin 2022 a été acceptée par SIX Exchange Regulation SA, le régulateur boursier*
- *Jean-François Stenger est promu au poste de directeur financier par interim. Il assurera la fonction de directeur financier de Leclanché SA jusqu'à nouvel ordre*
- *Les problèmes de chaînes d'approvisionnement mondiales continuent d'avoir un impact sur la capacité de livraison de l'entreprise à court terme avec des arrêts de production intermittents*

**YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 6 juin 2022** – [Leclanché SA](#) (SIX: LECN), l'un des leaders mondiaux du stockage d'énergie, communique aujourd'hui les informations suivantes.

### Accord de financement sur la continuité de l'exploitation

Leclanché a négocié avec succès les conditions permettant de répondre à ses besoins de liquidités à court terme en obtenant un financement de CHF 15 millions auprès de différentes parties prenantes. La mise en place de ces arrangements se fera tout au long du mois de juin.

Pour ses besoins de financement à plus long terme, Leclanché a prévu différents scénarios qui soutiennent tous pleinement le plan prévisionnel pour les 12 prochains mois. Le soutien de SEFAM<sup>1</sup> a été déterminant pour répondre à la discussion générale et aux exigences immédiates en matière de trésorerie.

« *Nous remercions sincèrement SEFAM pour son soutien constant et solide qui a permis à Leclanché de créer une valeur significative pour tous ses actionnaires.* » **a déclaré Stefan Müller, président du conseil d'administration.** « *Cela est parfaitement illustré par la reconnaissance et la croissance spectaculaire de notre activité E-Mobility sur le marché.* »

<sup>1</sup> "SEFAM" signifie: STRATEGIC EQUITY FUND - Renewable Energy Sub-Fund, STRATEGIC EQUITY FUND - Multi Asset Strategy Sub-Fund and STRATEGY EQUITY FUND – E Money Strategies Sub-Fund également appelé Energy Storage Invest) designée sous le nom de "SEF" (Pure Capital S.A. étant l'ayant droit économique selon la plateforme de déclaration de l'Instance pour la publicité des participations de SIX Exchange Regulation SA - Date de publication de la dernière déclaration : 31 mars 2022), ainsi que AM INVESTMENT SCA, SICAV-SIF - Compartiment Illiquid Assets dénommé "AM" (Crestbridge Management Company S.A. étant l'ayant droit économique selon la plateforme de déclaration de l'Office de la communication de SIX Exchange Regulation SA - Date de publication de la dernière notification : 23 janvier 2021). SEF et AM sont ensemble l'actionnaire principal de Leclanché, ci-après dénommée "SEFAM".



La Société continue de travailler sur le financement complet de ses activités commerciales jusqu'en 2024 grâce à diverses actions en cours. Celles-ci comprennent :

- Le processus de fusion en cours de Leclanché E-Mobility SA avec une société d'acquisition à but spécial ("SPAC"), comme mentionné dans l'annonce ad hoc du 2 mai 2022. Selon Leclanché, le processus de due diligence a été achevé et l'Entreprise s'attend à commencer la négociation de l'accord de fusion. Dans l'intervalle, la Société a entamé des discussions avec d'autres SPAC qui figuraient sur sa liste restreinte afin de garantir un processus d'appel d'offres concurrentiel.
- Discussions confidentielles directes avec des acteurs clé de l'industrie pour un investissement stratégique dans Leclanché E-Mobility.

### **Jean-François Stenger promu au poste de directeur financier adjoint**

« J'ai le plaisir d'annoncer que Jean-François Stenger, jusqu'à présent contrôleur financier du Groupe, a été promu au poste de directeur financier par interim de la Société. C'est une reconnaissance bien méritée du travail assidu que Jean-François a accompli pendant toutes ces années. Je suis certain qu'il continuera à se surpasser dans ses nouvelles fonctions » **a déclaré Anil Srivastava Président Directeur Général de Leclanché.** « Avec ce changement, la Société met fin à la mission ad interim confiée à M. Fabrizio Pauletti. Nous remercions Fabrizio d'être intervenu pour aider la Société à un moment crucial. »

### **Publication des comptes annuels 2021 avant le 30 juin 2022**

La Société a demandé une prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2021 afin de mettre en œuvre les mesures de traitement du surendettement selon l'art. 725 par. 2 du Code suisse des obligations et pour organiser le financement de la continuité d'exploitation, deux points essentiels pour que les auditeurs externes de la Société puissent finaliser les procédures d'audit et émettre des opinions d'audit sur les états financiers consolidés et statutaires de 2021. La Société confirme qu'elle a obtenu une subordination supplémentaire des prêts de SEFAM pour résoudre son surendettement. La Société a également pris des dispositions pour le financement de son plan d'affaires jusqu'en juin 2023.

Dans sa décision du 2 juin 2022, SIX Exchange Regulation SA a approuvé une prolongation du délai de publication du rapport annuel 2021 de Leclanché jusqu'au 30 juin 2022. SIX Exchange Regulation SA a demandé à Leclanché d'insérer l'extrait ci-dessous dans ce communiqué de presse :

La demande de l'émetteur est accordée comme suit :

**I. La demande de dérogation de Leclanché (Émetteur) du 1er juin 2022 sollicitant une deuxième prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2021 et de dépôt de ce rapport auprès de SIX Exchange Regulation SA jusqu'au 30 juin 2022 au plus tard est accordée sous la réserve suivante (lit. a) et aux conditions suivantes (lit. b) :**

- a. SIX Exchange Regulation SA se réserve le droit de suspendre le négoce des actions nominatives de l'Émetteur au cas où son rapport annuel 2021 ne serait pas publié conformément aux dispositions sur la publicité ad hoc (art. 53 du Règlement de cotation [LR] en relation avec la Directive sur la publicité ad hoc DAH]) et non déposé auprès de SIX Exchange Regulation SA jusqu'au jeudi 30 juin 2022, 23h59 CET, au plus tard.



- b. Leclanché est tenu de publier un avis conformément aux dispositions sur la publicité ad hoc (art. 53 LR en lien avec la DAH) concernant cette décision jusqu'au lundi 6 juin 2022, 7h30 CET, au plus tard. L'avis doit contenir :

- la reproduction inaltérée du libellé du para. I. de la présente décision, placée de manière bien visible ;
- les raisons pour lesquelles l'Émetteur demande une prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2021 et de dépôt de ce rapport auprès de SIX Exchange Regulation SA.

Pour plus d'informations, écrivez à [info@leclanche.com](mailto:info@leclanche.com) ou visitez [www.leclanche.com](http://www.leclanche.com).

## À propos de Leclanché

Leclanché SA, dont le siège social se trouve en Suisse, est un fournisseur mondial de premier plan de solutions de stockage d'énergie de haute qualité conçues pour accélérer nos progrès vers un avenir énergétique propre. L'histoire et l'héritage de Leclanché s'enracinent dans plus de 100 ans d'innovation et la société est un fournisseur de confiance de solutions de stockage d'énergie dans le monde entier. Ceci, combiné à la culture de l'Entreprise en matière d'ingénierie allemande, de précision et de qualité suisse, fait de Leclanché le partenaire de choix des perturbateurs, des entreprises établies et des gouvernements qui sont à l'avant-garde des changements positifs dans la façon dont l'énergie est produite, distribuée et consommée à travers le monde. La transition énergétique est principalement tirée par les changements dans la gestion de nos réseaux électriques et l'électrification des transports, et ces deux marchés finaux constituent l'épine dorsale de notre stratégie et de notre modèle économique. Leclanché est au cœur de la convergence de l'électrification des transports et de l'évolution du réseau de distribution. Leclanché est organisé en trois business units: solutions de stockage d'énergie, solutions e-mobilité et systèmes de batteries spécialisées. Leclanché est cotée à la Bourse suisse (SIX : LECN).

SIX Swiss Exchange: ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

## Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par des termes tels que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « prévu », « attendu », « engagement », « attend », « prévoit », « établi », « prépare », « plans », « estimations », « objectifs », « serait », « potentiel », « attente », « estimation », « proposition » ou expressions similaires, ou par des discussions explicites ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou les revenus futurs potentiels de ces produits, ou les ventes ou bénéfices futurs potentiels de Leclanché ou d'une de ses unités commerciales. Vous ne devez pas vous fier indûment à ces déclarations. Ces énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de Leclanché à l'égard d'événements futurs et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Rien ne garantit non plus que Leclanché, ou l'une quelconque de ses unités d'affaires, obtiendra des résultats financiers particuliers.



## COMMUNIQUE DE PRESSE



### Contacts

#### Média Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T : +41 (0) 79 785 35 81

E-mail : [tme@dynamicsgroup.ch](mailto:tme@dynamicsgroup.ch)

#### Média Amérique du Nord :

Henry Feintuch / Ashley Blas

T : +1-646-753-5710 / +1-646-753-5713

E-mail : [leclanche@feintuchpr.com](mailto:leclanche@feintuchpr.com)

#### Média Allemagne :

Christoph Miller

T : +49 (0) 711 947 670

E-mail : [leclanche@sympra.de](mailto:leclanche@sympra.de)

#### Contacts investisseurs :

Anil Srivastava

T : +41 (0) 24 424 65 00

E-mail : [invest.leclanche@leclanche.com](mailto:invest.leclanche@leclanche.com)

